



Le Conseil Fédéral de la FNAS FO, réuni les 14, 15 et 16 mars 2017 à Paris, se félicite de la réussite de la mobilisation du 7 mars 2017. Des dizaines de milliers de salariés du secteur sanitaire, social et médico-social, du public et du privé, ont fait grève et manifesté à Paris dans l'unité des Fédérations nationales FO, CGT et SUD de la Santé et de l'Action Sociale.

Les revendications sont claires :

- Augmentation des salaires
- Abrogation des lois Travail et Santé
- Maintien et amélioration des Conventions Collectives,
- Maintien des diplômes spécifiques du secteur
- Maintien du caractère non lucratif du secteur
- Financement des établissements et services à hauteur des besoins

Dans un contexte de crise politique majeure, cette journée de grève se situait pleinement dans la continuité de la mobilisation des millions de salariés qui se sont opposés à la Loi Travail.

Pourtant, toujours au nom de l'austérité, le gouvernement poursuit sans faiblir sa politique antisociale et répressive contre les droits des salariés.

DÉCLARATION

Lors de la conférence salariale du 3 février 2017, que nous avons boycottée avec la CGT et SUD, la Direction Générale des Affaires Sociales a annoncé une augmentation des budgets de 1 % seulement.

CONSEIL FÉDÉRAL FNAS

C'est largement insuffisant pour sortir les structures de l'aide à domicile de la misère financière. FORCE OUVRIERE revendique un coût horaire d'intervention d'au moins 25 euros, afin que les salariés voient enfin leurs salaires augmenter. Aujourd'hui, il faut plus de 6 ans d'ancienneté pour qu'un salarié de catégorie A n'ait plus d'indemnité différentielle lui permettant d'atteindre le SMIC. C'est une honte !

16 MARS 2017

C'est également largement insuffisant pour en finir avec les budgets contraints, et le blocage des salaires dans tous les secteurs de l'Action Sociale. Avec la complicité du patronat de " l'économie sociale ", le Ministère cherche à en finir avec les différentes conventions collectives en voulant imposer une convention collective étendue de « bas niveau » pour tout le champ sanitaire, social et médico-social à but non lucratif. La volonté commune des patrons et du gouvernement est claire : réduire encore et toujours le coût du travail par le chantage à l'emploi, politique socialement, économiquement et démocratiquement suicidaire.

La Loi Travail et la Loi Santé ont pour conséquence d'accentuer la destruction des droits collectifs des salariés, tout en accélérant la détérioration des conditions de Travail et la remise en cause de l'accueil et des soins des populations qui nous sont confiées.



Partout, les salariés de notre secteur sanitaire, social et médico-social cherchent à résister à cette politique contraire à leurs intérêts matériels et moraux. Les luttes en cours, tout comme la progression significative du nombre de nos adhérents en 2016, en attestent.

Par ailleurs, dans ce contexte, les militants syndicalistes restent la cible de pressions et de répressions inacceptables.

Le Conseil Fédéral leur apporte à toutes et tous un soutien sans faille, comme il l'apporte de nouveau aux « 6 de Haguenau », et en particulier à notre camarade Michel. La décision de justice qui les a condamnés est une nouvelle attaque contre les libertés syndicales, le droit de manifester et de revendiquer. À travers les sanctions prononcées contre ces 6 syndicalistes, ce sont les organisations syndicales qui ont combattu la Loi travail qui sont visées.

Le Conseil Fédéral, attaché aux revendications issues de notre XVIIème Congrès d'octobre 2016, confirme qu'il faut poursuivre sans relâche la défense de notre droit à nous organiser librement et à revendiquer en toute indépendance syndicale. C'est pourquoi nous soutenons la position confédérale d'absence de consignes de vote aux élections. Nous ne taisons pas nos revendications. Nous condamnons l'austérité quel que soit le gouvernement. Par la manifestation du 7 mars et par leur détermination, les salariés ont montré qu'ils étaient là et qu'ils seront là.

Le Conseil Fédéral de la FNAS FO invite tous les syndicats, les responsables syndicaux de notre fédération et nos négociateurs à participer au Comité Fédéral National du **mardi 28 mars 2017** organisé avec les syndicats FO de la Santé Privée.

Ce sera l'occasion de rappeler la nécessité de poursuivre la construction du rapport de force, de réaffirmer notre indépendance syndicale à l'égard de tous les partis politiques, dans un contexte où le gouvernement, en prise à une décomposition de ses institutions, et en collusion avec le patronat, reste sourd à nos légitimes revendications.